PRÉFET
DE L'AUBE

Liberté
Égalité
Fraternité

Avis du Service agriculture et espace rural

sur la demande de Permis de Construire
n° PC 010 295 23 D0002
de SASU ENERGIE POLISOT, représentée par Monsieur FRITSCH Niclas, pour la construction d'une centrale photovoltaïques au sol,

sur la commune de POLISOT

direction départementale des territoires Aube
BFC/CR/20230503

service agriculture et espace rural

Considérant que la parcelle d'implantation du projet B 1628 ne fait pas l'objet d'une exploitation agricole mais que 6,8 ha de la surface du projet ont fait l'objet d'une exploitation déclarée à la PAC en 2021 et dont l'exploitant est la SCEA LECLERC DANIEL ;

Considérant que le projet est soumis à étude d'impact environnemental de façon systématique (prévue à l'art. R 122-2 du code de l'environnement) ;

Le SAER émet un **avis favorable** sur ce projet **sous réserve** de la réalisation d'une étude préalable agricole.

Troyes, le 12 mai 2023
Le chef du SAER,

Laurent BOULLANGER

Destinataire : DDT - 10